



GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES DE BELFAUX

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 9 MAI 2023

Présidence : M. Adrien de Steiger

Le Président souhaite une très cordiale bienvenue aux membres du Groupe de recherches historiques présents à l'assemblée générale de ce jour qui se déroule au centre paroissial.

Il remercie le conseil paroissial pour la mise à disposition de la grande salle.

Les membres ont été convoqués à l'assemblée de ce jour par lettre personnelle datée du 18 avril 2023.

Le Président excuse l'absence de M. Leonardo Broillet, de Monsieur l'Abbé Jacques Rime, de Mme Marie-Ange Minder

Aucune remarque n'étant formulée au sujet de la convocation et de l'ordre de jour, le Président admet que l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2022, rédigé par M. Michel Sallin, secrétaire, est considéré comme adopté, bien qu'il ne soit pas lu. Le texte de ce document sera publié sur le site internet du GRH et sera accessible en composant le mot de passe « 1782 clocher ».

2. Rapport du président relatif à l'année 2022 et projets pour l'année 2023

Le Président signale aux participants que la partie administrative de l'assemblée de ce jour sera suivie d'une conférence de Monsieur Laurent Eltschinger, auteur de polars du terroir, sur le thème « Quelle est la part de vérité dans la fiction policière ? »

Comme activité principale de l'année 2022 - 2023, le groupe a publié dans brochure de l'ICAB un article paru dans le journal de l'époque « Le Confédéré de Fribourg » de novembre 1881 intitulé « Des règlements de comptes dans la presse locale » qui relate une affaire concernant M. Louis Hayoz, personnage belfagien connu pour sa fonction de syndic et aussi de tenancier de l'auberge du Mouton.

Dans la revue de l'ICAB de mai 2023, sera également publié un article relatif à la naissance et à l'histoire du club de football « L'Etoile sportive de Belfaux » qui fête ses 75 ans d'existence en 2023.

S'agissant de la distribution de la brochure de l'ICAB par la poste, le Président relève que celle-ci n'est pas déposée dans les boîtes aux lettres sur lesquelles est collée l'étiquette « pas de publicité ».

La paroisse de Belfaux a également prévu en 2023 l'édition d'une nouvelle plaquette relatant le miracle du Saint Crucifix de l'église Saint Etienne.

Le concept des visites guidées des sites historiques de la région de Belfaux prévu à l'attention des élèves de l'école primaires n'a pas suscité un intérêt suffisant de la part de ceux-ci pour permettre au groupe de concrétiser ce projet.

Comme activité de moindre importance, une délégation du groupe a recherché, dans les archives, des informations pour permettre à Mlle Margot Sallin, étudiante au collège de Gambach, de rédiger une présentation du Château du Bois dans le cadre de son travail de maturité gymnasiale.

La documentation historique déposée au local du premier étage de l'ancienne école de Belfaux doit encore être triée et classée.

Le groupe de recherches historiques commémorera en 2024 ses 40 ans d'existence et le comité prévoit, à cette occasion, la rédaction d'une publication présentant différentes thématiques.

Le Président remercie au passage la commune de Belfaux pour la subvention qu'elle lui alloue annuellement et qu'elle a accepté de maintenir à Fr. 1'000.00.

Pour la sortie annuelle 2023, le groupe a prévu une visite guidée du château de Delley, siège de la branche semencière suisse, et de ses roseraies, le mercredi 31 mai 2023, à 18 h 00.

Sous la rubrique carnet noir, le groupe déplore le décès des personnes citées ci-après :

M. Alfred Uldry, Belfaux,
M. Alfred Minder, époux de Mme Marie-Ange Minder, Belfaux.

3. Rapport du caissier relatif aux comptes 2022

M. Claude-Nathanaël Sciboz, caissier du groupe, présente les comptes de l'exercice 2022 dont les résultats sont les suivants :

Recettes	Fr. 2'215.00
Dépenses	<u>Fr. 1'708.30</u>
Excédent de recettes	Fr. 506.70
Capital au 31 décembre 2021	Fr. 19'444.06

L'avoir sur le compte auprès de la banque Raiffeisen de Sarine-Ouest, à Belfaux, s'élève à Fr. 19'447.61 au 31 décembre 2022.

Au chapitre des recettes, le montant des cotisations de l'année 2022 augmenté du montant des cotisations 2021 payées en 2022 s'élève à Fr. 830.00.

Le Président relève que la publication que le groupe prévoit d'éditer à l'occasion de ses 40 ans d'existence grèvera ses finances.

4. Rapport des vérificateurs des comptes relatif à l'exercice 2022

Les comptes de l'exercice 2022 ont été vérifiés le 3 mai 2023 par MM. Claude Piccand et Jean-Marc Wyss.

Dans leur rapport, lu par M. Jean-Marc Wyss, les vérificateurs des comptes attestent l'exactitude des comptes de l'année 2022, dont les écritures correspondent aux pièces justificatives existantes. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge au caissier.

5. Approbation des comptes de l'exercice 2022 et décharge au caissier

Les membres présents approuvent, à l'unanimité et sans observation, les comptes de l'exercice 2022 et en donnent décharge au caissier.

6. Budget et cotisation 2023

M. Claude-Nathanaël Sciboz, caissier, présente les prévisions budgétaires 2023

Libellé	Charges	Libellé	Produits
Frais de manifestations	500.00	Cotisations	800.00
Frais site Internet	105.00	Vente de brochures, photos	100.00
Frais de manifestations	500.00	Subvention de la commune	1'000.00
Documentaliste	500.00	Subvention de la paroisse	300.00
Taxes	10.00	Intérêts des capitaux	10.00

T o t a u x	1'615.00		2'210.00
Excédent de recettes	<u>595.00</u>		-----
T o t a u x é g a u x	2'210.00		2'210.00
	=====		=====

Les membres présents adoptent, à l'unanimité, le budget 2023.

Le comité n'a pas prévu de demander une augmentation de la cotisation annuelle qui est maintenue à Fr. 15.00 pour l'année 2023.

Le Président profite de l'occasion pour remercier les membres qui allouent au groupe des montants plus importants que celui de la cotisation.

7. Election des membres du comité

Le comité actuel est composé de Mme Eugénie Mantel, de M. Adrien de Steiger, de M. Leonardo Broillet, et de M. Michel Sallin, qui sont en fonction depuis 2015. Quant à M.

Claude-Nathanaël Sciboz, il en est membre depuis octobre 2021. Les personnes précitées sont disposées à renouveler leur mandat pour une nouvelle période de quatre ans.

L'assemblée élit par acclamations Mme Eugénie Mantel, M. Adrien de Steiger, M. Leonardo Broillet, Michel Sallin et M. Claude-Nathanaël Sciboz en tant que membres du comité du GRH pour une nouvelle période de quatre ans.

8. Désignation d'un suppléant vérificateur des comptes

L'assemblée désigne, à l'unanimité, M. Alain Bise, à Belfaux, comme vérificateur des comptes suppléant.

9. Admissions - démissions

L'assemblée accepte, à l'unanimité, l'adhésion de Mme Marie-Thérèse Gautron, de M. Marcel Gautron et de M. Alain Bise comme nouveaux membres du groupe de recherches historiques et le Président leur souhaite une très cordiale bienvenue.

10. Divers

Le Président ouvre la discussion générale.

Mme Eugénie Mantel signale qu'une visite du clocher de l'église Saint Etienne de Belfaux sera organisée dans le cadre de la nuit des églises du 2 juin 2023.

Mme Denise Pauchard demande à qui le groupe de recherches historiques a confié la tâche de documentaliste.

Le Président répond à l'intervenante que cette tâche a été confiée à M. Michel Sallin, secrétaire du GRH.

Mme Eugénie Mantel adresse à M. Adrien de Steiger les remerciements du comité du GRH pour le travail accompli.

Le Président salue l'arrivée de M. Jean-Luc Mooser, président de paroisse, qui assistera à la conférence de M. Laurent Eltschinger.

Le Président remercie les participantes et les participants de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de l'assemblée de ce soir et les invite à suivre la conférence qui sera donnée par M. Laurent Eltschinger, auteur de polars du terroirs, sur le thème « Quelle est la part de vérité dans la fiction policière ? ».

Il adresse les remerciements du groupe au conférencier du jour, M. Laurent Eltschinger.

L'auteur du procès-verbal :

Michel Sallin